

Vos questions / nos réponses

Methadone

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/08/2013 16:08

Je suis sous methadone. Je fume régulièrement du cannabis et je voudrais passer mon permis de conduire. J'ai reçu une lettre comme quoi je devais passer un contrôle toxicologique des cheveux. Sur mon certificat il y a marqué que je suis ancien toxicomane. Maintenant, je voudrais savoir combien de temps cela me prendra-t-il pour que les analyses soient négatives, et si on a le droit de conduire sous methadone. Je prends 7.5 mg par jour prescrit par mon médecin que m'arrivera-t-il si je suis positif.

Mise en ligne le 07/08/2013

Bonjour,

Il semble que vous nous écriviez du Luxembourg.

Nous vous invitons à prendre contact avec un service luxembourgeois équivalent au notre, de manière à obtenir des informations en rapport avec la législation de votre pays en matière de conduite automobile et de dépistage de stupéfiants. Il s'agit de "Info-Drogues", vous pouvez les joindre au (352) 47 57 47

Cordialement.
